

POUR UNE PRISE EN COMPTE DES CLIVAGES AU SEIN DES CLASSES POPULAIRES

La participation politique des ouvriers et des employés Camille Peugny

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « Revue française de science politique »

2015/5 Vol. 65 | pages 735 à 759

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724634204
Article disponible en ligne à l'adresse :
https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2015-5-page-735.htm
Pour citer cet article :
Camille Peugny, « Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires. La participation politique des ouvriers et des employés », Revue française de science politique 2015/5 (Vol. 65), p. 735-759. DOI 10.3917/rfsp.655.0735

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

POUR UNE PRISE EN COMPTE DES CLIVAGES AU SEIN DES CLASSES POPULAIR ES

LA PARTICIPATION POLITIQUE DES OUVRIERS ET DES EMPLOYÉS

Camille Peugny

la faveur des « séismes » électoraux du début de la décennie 2000, les classes populaires sont revenues au cœur du débat public après une éclipse relativement longue durant laquelle les classes moyennes semblaient monopoliser l'attention. Avec l'accession du Front national au second tour de l'élection présidentielle en 2002, puis le rejet du projet de Constitution européenne en 2005, c'est la question des conditions de vie des classes populaires qui est à nouveau posée avec vigueur. Nombreuses sont alors les analyses cherchant à mesurer les conséquences politiques de la précarisation de la situation et des trajectoires d'une frange croissante des ouvriers et des employés. Ainsi, tandis que certains travaux semblaient avoir acté le déclin du pouvoir explicatif des « variables lourdes » pour expliquer le comportement électoral¹, le lien entre les conditions de vie et le vote des ouvriers ou des « classes populaires » figure à nouveau en bonne place dans l'agenda médiatique. Trop souvent, en revanche, les classes populaires y sont présentées comme artificiellement homogènes, qu'il s'agisse de décrire ce qui serait leur désaffection à l'égard de la politique, leur rupture avec les partis de gauche ou leur inexorable glissement vers l'extrême droite.

Or, du côté des sciences sociales, nombreux sont les travaux illustrant l'hétérogénéité des groupes sociaux composant les classes populaires. Dans son travail sur les classes populaires contemporaines, Olivier Schwartz invite ainsi à toujours les analyser en termes de domination, certes, puisque certains groupes demeurent relégués dans des situations de « subordination dans la division du travail et dans les rapports politiques et sociaux », mais également en termes d'acculturation puisque « des franges sans cesse croissantes des classes dominées participent à des segments de plus en plus larges de la culture dominante, notamment par le biais de l'école ». Il faut alors appréhender la situation de ces dernières en prenant en

^{1.} Les débats parmi les spécialistes de la sociologie électorale sont nourris sur ce point depuis l'ouvrage prophétique de Mark Franklin (*The Decline of Class Voting in Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1985) et l'élargissement de son analyse aux autres démocraties européennes (Mark Franklin, Thomas Mackie, Henry Valen (eds), *Electoral Change. Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Cambridge University Press, 1992). Avec d'autres indicateurs et en repensant les clivages de classes ou socio-professionnels, d'autres travaux concluent au contraire à la permanence de ces derniers (voir notamment Jeroen Van Der Waal, Peter Achterberg, Dick Houtman, « Class Is Not Dead – It Has Been Buried Alive : Class Voting and Cultural Voting in Postwar Western Societies (1956-1990) », *Politics & Society*, 35 (3), 2007, p. 403-426). Pour une synthèse de ces débats, cf. par exemple Nonna Mayer, « Que reste-t-il du vote de classe? », dans Pascal Perrineau, Luc Rouban (dir.), *La politique en Fance et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 287-310.

compte le processus de stratification qui les traverse, car « sitôt que l'on se tourne vers des groupes subalternes non démunis, on rencontre une multitude de situations mixtes, intermédiaires, indécidables ». Si « parfois les écarts peuvent paraître minces, vus depuis le haut de la structure sociale », il s'agit d'une « illusion de perspective »¹.

De ce point de vue, si de nombreuses enquêtes ethnographiques ont permis de finement décrire plusieurs de leurs fragments², peu de travaux récents permettent de saisir les classes populaires dans leur ensemble et de situer les différentes catégories qui les composent les unes par rapport aux autres. Certes, tout au long des trois dernières décennies, des travaux importants ont été réalisés pour proposer de nouvelles représentations d'une structure sociale en profonde mutation et portant les marques de nouveaux clivages, mais ces derniers ne portent pas spécifiquement sur les espaces populaires³. Du côté des travaux quantitatifs, la question de la taille des échantillons est par ailleurs centrale : les enquêtes réalisées – au mieux – auprès de quelques milliers d'individus ne permettent que trop peu souvent de procéder à des distinctions plus fines que l'opposition classique, parmi les salariés d'exécution, entre les qualifiés et les non-qualifiés.

En utilisant des enquêtes consacrées à la participation électorale et au rapport à la politique permettant au contraire d'opérer des distinctions beaucoup plus fines parmi les employés et les ouvriers, cet article a pour objectif d'apporter une double contribution : à la connaissance du rapport au politique des différents fragments des classes populaires et à celle du processus de stratification interne à ces dernières. Il s'inscrit dans un contexte où la question des codages des professions et des catégories socioprofessionnelles suscite de nombreux travaux et controverses, qu'il s'agisse de questionner les raisons du déclin de leur usage comme variable explicative⁴ ou de réfléchir à de nouvelles nomenclatures⁵.

Avant de présenter les données et les nomenclatures utilisées, nous tentons une brève synthèse d'un champ de recherche extrêmement riche, celui du rapport au politique des classes populaires. Enfin, nous présenterons nos résultats.

^{1.} Olivier Schwartz, « La notion de "classes populaires" », habilitation à diriger des recherches, Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, 1998.

^{2.} Par exemple, sur les employés des services à la personne, dont les effectifs augmentent rapidement, cf. Christelle Avril, *Les aides à domicile. Un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, 2014.

^{3.} Citons par exemple les travaux d'Erik Olin Wright (*Classes*, Londres, Verso, 1985), de David Grusky (*Social Stratification. Class, Race, and Gender in Sociological Perspective*, Boulder, Westview Press, 1994) et, plus récemment, de Daniel Oesch (« Coming to Grips with a Changing Class Structure: An Analysis of Employment Stratification in Britain, Germany, Sweden and Switzerland », *International Sociology*, 21 (2), 2006, p. 263-288). De même, tous les débats autour de la nomenclature des catégories socio-professionnelles en France ou des projets de nomenclature européenne reposent sur des visions d'ensemble de la structure sociale.

^{4.} Cf. notamment Emmanuel Pierru, Alexis Spire, «Le crépuscule des catégories socio-professionnelles », Revue française de science politique, 58 (3), juin 2008, p. 457-481.

^{5.} Les débats nourris à l'occasion du projet de classification européenne (ESeC) entre statisticiens français et britanniques donnent un bon aperçu des enjeux véhiculés par tout travail de mise en nomenclature. Cf. par exemple Cécile Brousse, « ESeC, projet européen de classification socio-économique », Courrier des statistiques, 125, 2008, p. 27-36; Alexandra Filhon et al., « Un projet de nomenclature socio-professionnelle européenne : une construction savante face aux variations nationales de représentation du monde social », Sociologie, 4 (4), 2013, p. 373-393.

Les « classes populaires » et la participation politique

n France, la participation aux différents scrutins reste un comportement répandu et régu-→ lièrement majoritaire, y compris dans les années 2000. Toutefois, depuis la fin des années ✓ 1980, l'augmentation de l'abstention constitue une tendance relativement robuste. Pour la première fois, elle dépasse 50 % à des élections européennes en 1999 puis à des élections régionales en 2010. Concernant les grandes échéances nationales, il faut distinguer l'élection présidentielle des élections législatives. Pour ces dernières, le déclin de la participation constitue une tendance assez nette¹. En revanche, les taux de participation aux scrutins présidentiels demeurent élevés, en dépit du record du 21 avril 2002 lorsque 28 % des électeurs inscrits ne prennent pas part au scrutin. Cinq ans plus tard, en 2007, seuls 16,2 % des électeurs s'abstiennent, soit une proportion comparable à celle de 1974². Même si la participation décline à nouveau lors du scrutin de 2012, elle demeure de l'ordre de 80 %. Il reste que ces variations au fil des scrutins signent notamment la montée d'une participation intermittente de la part d'électeurs de plus en plus sensibles au contexte et aux enjeux électoraux. Ce point est important car il souligne que « le cycle de basse mobilisation dans lequel la France a basculé à partir de la fin des années 1980 ne recouvre donc apparemment pas, jusque-là, un processus massif d'exit électoral »3: l'abstention constante ne concerne environ qu'un électeur inscrit sur dix.

Les ressorts de l'abstention

Les déterminants sociologiques de l'abstention sont connus depuis longtemps. Participer à un scrutin nécessite des ressources et des compétences qui sont socialement marquées et inégalement réparties. Autour de la notion de « cens caché⁴ », de nombreux travaux ont analysé la manière dont les individus les plus dépourvus en capital scolaire s'auto-excluent d'un champ politique⁵ qui les maintiendrait d'autant plus facilement à distance que l'incompétence subjective et l'indifférence constituent une barrière invisible, nourrissant notamment parmi les groupes dominés une abstention massive⁶. Ce modèle sociologique a ensuite été enrichi par des travaux soulignant le caractère décisif des processus de mobilisation électorale⁷: l'appartenance à des groupes ou à des réseaux constitue un élément clé car il « forge une identité, des solidarités collectives, un intérêt à agir ensemble »⁸. Ces déterminants sociologiques sont encore à l'œuvre lorsqu'il s'agit d'expliquer la montée de la participation intermittente car celle-ci est surreprésentée parmi les classes populaires, et plus généralement parmi les individus les plus fragiles⁹.

^{1.} Pour se limiter aux élections législatives suivant un scrutin présidentiel : 70 % au premier tour de 1981, 65 % en 1988, 64 % en 2002, 60 % en 2007, et 58 % en 2012.

^{2.} Anne Muxel, « La mobilisation électorale : l'envers de 2002 et un sursaut généralisé », Revue française de science politique, 57 (3-4), juin-août 2007, p. 315-328.

^{3.} Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, «Logiques de mobilisation et inégalités sociales de participation électorale en France, 2002-2012 », French Politics, 30 (3), 2012, p. 20-44.

^{4.} Daniel Gaxie, Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique, Paris, Seuil, 1978.

^{5.} Pierre Bourdieu, La distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Minuit, 1979.

^{6.} Cf. Frédéric Sawicki, Annie Collovald, «Le populaire et le politique: quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, 13 (4), 1991, p. 7-20; Olivier Schwartz, «Sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique: matériaux lacunaires », *Politix*, *ibid.*, p. 79-86.

^{7.} Sidney Verba, Kay Lehman Schlozman, Henry Brady, *Voice and Equality. Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1995; Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires*, Paris, Gallimard, 2007.

^{8.} Nonna Mayer, Sociologie des comportements politiques, Paris, Armand Colin, 2010, p. 181.

^{9.} François Héran, «Les intermittences du vote: un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *Insee Première*, 546, 1997; et plus récemment C. Braconnier, J.-Y. Dormagen, «Logique de mobilisation...», art. cité.

Ces variables sociologiques classiques ne suffisent toutefois pas à rendre compte de la montée de l'abstention. Cette dernière gagne également auprès d'individus et de groupes sociaux beaucoup mieux armés pour lesquels elle prend alors une signification très politique. Cette abstention « politique » se retrouve parmi des électeurs diplômés, proches des classes moyennes ou supérieures, manifestant par ailleurs un intérêt réel pour la politique, par exemple au sein des nouvelles générations particulièrement sensibles aux effets de l'offre électorale¹. Au-delà, l'effet majeur du contexte électoral et de l'enjeu des scrutins est désormais très bien documenté: un enjeu clair et fort, dans le cadre d'une compétition disputée, accroît sensiblement la participation². De la même manière, leurs seules caractéristiques socio-démographiques ne suffisent pas à expliquer la participation des classes populaires: l'organisation matérielle du vote, les dispositifs de « facilitation matérielle » et de mobilisation doivent également être pris en compte³.

Dans cet article, il s'agit de faire progresser la connaissance du rapport des classes populaires à la participation politique en prenant en compte la grande hétérogénéité des groupes qui les composent. Dès le début des années 1980, Guy Michelat et Michel Simon mettaient en garde contre la tentation de ne pas voir des sous-populations différentes parmi le groupe des ouvriers. Ils soulignaient notamment la nécessité de prendre en compte la spécificité des ouvriers communistes ou militants syndicaux dont la forte participation politique nécessitait a minima d'aménager la théorie du cens caché puisque certaines fractions de la classe ouvrière se caractérisaient par un degré élevé de politisation. Trois décennies plus tard, il faut également prendre en compte les effets des deux explosions scolaires successives qui ont sensiblement allongé les scolarités des salariés occupant des emplois d'exécution. Les données des enquêtes Emploi de l'Insee font ainsi apparaître qu'en 2012, 20 % des actifs ouvriers sont au moins titulaires du baccalauréat contre moins de 4 % en 1987. Si cette hausse des taux de scolarisation ne s'est pas traduite par une hausse proportionnelle de la mobilité sociale⁴, elle a néanmoins chamboulé les univers populaires et ne doit pas être sous-estimée dès lors qu'il s'agit d'analyser le rapport au politique, tant les ressources culturelles sont décisives en la matière. Dans ce travail, nous questionnerons deux dimensions du rapport au politique. La participation aux scrutins présidentiel et législatif lors de la séquence électorale de 2012 renvoie tout d'abord à la dimension « objective » d'une pratique en matière de participation politique. Nous tenterons également d'analyser un rapport davantage subjectif au moyen d'un indicateur d'auto-exclusion du jeu politique, lié à la capacité des individus à se saisir des enjeux politiques et à leur degré de politisation.

De nouvelles formes de polarisation parmi les salariés d'exécution

Les ouvriers et les employés constituent les deux catégories socio-professionnelles que nous plaçons au cœur de notre analyse. Cette définition des classes populaires est bien imparfaite. Elle semble exclure d'emblée les indépendants, alors que l'appartenance d'une partie de ces derniers aux espaces populaires serait à discuter sérieusement. À l'inverse, parmi les employés,

^{1.} Anne Muxel, « La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements », Revue française de science politique, 52 (5-6), octobre-décembre 2002, p. 521-544.

^{2.} Mark Franklin, *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since* 1945, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

^{3.} Cf., dans le cas d'un quartier pauvre brésilien, Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, Daniella Rocha, « Quand les milieux populaires se rendent aux urnes : mobilisation électorale dans un quartier pauvre de Brasilia », *Revue française de science politique*, 63 (3), juin 2013, p. 487-518.

^{4.} Camille Peugny, Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale, Paris, Seuil, 2013.

certaines catégories d'emplois devraient plutôt nous inciter à situer leurs titulaires plus haut dans l'espace social. L'objectif de ce travail n'est donc pas de produire une cartographie exhaustive ou exclusive des espaces populaires, mais de contribuer à situer les différentes catégories de salariés d'exécution les unes par rapport aux autres.

À rebours des représentations collectives, employés et ouvriers constituent en effet toujours plus d'un actif occupé sur deux. Si leur part dans la population active occupée a légèrement diminué entre 1989 et 2009, passant de 55 % à 51 %, leur nombre a crû de plus d'un million, passant de 11,9 à 13 millions¹. En revanche, au cours des dernières décennies, les classes populaires ont été profondément affectées par les transformations de l'emploi, et notamment par la tertiarisation de l'économie, si bien que l'image de l'ouvrier de l'industrie, autrefois archétypale de la « classe ouvrière », ne correspond plus aujourd'hui qu'à une minorité des classes populaires contemporaines. Parmi les actifs en emploi, les employés sont désormais sensiblement plus nombreux que les ouvriers (7,5 millions contre 5,5 millions) et, parmi ces derniers, les ouvriers des services sont de plus en plus nombreux. Par ailleurs, de nouveaux clivages se sont progressivement creusés, tendant à complexifier, sinon à supplanter, la distinction traditionnelle entre employés et ouvriers. C'est d'abord le cas du clivage grandissant entre qualifiés et non-qualifiés. Des travaux récents ont en effet montré que les non-qualifiés, ouvriers ou employés, représentaient de plus en plus un segment à part de la main-d'œuvre, voire une « nouvelle classe sociale »2. Ces 5,5 millions de non-qualifiés se distinguent objectivement des autres employés et ouvriers. D'abord, du point de vue du salaire et du niveau de vie, sensiblement plus faibles que le reste des salariés³. Ces métiers où sont surreprésentés les femmes, les jeunes, les peu diplômés et les immigrés sont aussi ceux qui imposent des conditions de travail plus pénibles que le reste des emplois d'exécution.

Pour les actifs qui les occupent, ces emplois non qualifiés représentent un risque de confinement ou d'assignation, car « la sphère des postes non qualifiés offre peu de connexion avec la sphère des emplois qualifiés »⁴. Cette discontinuité croissante entre emplois qualifiés et non qualifiés participe d'un mouvement de polarisation de la structure sociale beaucoup plus vaste et directement lié à l'empreinte de la mondialisation des échanges⁵. Le clivage entre « gagnants » et « perdants » de la mondialisation figure en effet au cœur de travaux récents, fournissant une grille de lecture possible du succès des partis populistes d'extrême droite en Europe⁶ : s'il est difficile d'identifier des « gagnants » de la mondialisation parmi les classes populaires, certaines fractions des salariés subalternes sont probablement davantage exposées aux conséquences de la mise en concurrence des salariés à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, un autre clivage peut apparaître pertinent, en partie liée à la mondialisation des échanges mais qui ne s'y résume pas : le clivage entre qualifiés et non-qualifiés recoupe en partie celui qui sépare, sur le marché du travail, les *insiders* et les *outsiders*. Contrairement

^{1.} Viviane Le Hay, Camille Peugny, « Fragilités et fractures de la société française », dans Vincent Tiberj (dir.), Des votes et des voix. De Mitterrand à Hollande, Paris, Champ Social Éditions, 2013, p. 14-24.

^{2.} Thomas Amossé, Olivier Chardon, «Les travailleurs non qualifiés: une nouvelle classe sociale? », Économie et statistique, 393 (1), 2006, p. 203-229.

^{3.} Yves Jauneau, « Les employés et ouvriers non qualifiés : un niveau de vie inférieur d'un quart à la moyenne des salariés », *Insee Première*, 1250, 2009.

^{4.} Philippe Alonzo, Olivier Chardon, « Quelle carrière professionnelle pour les salariés non qualifiés ? », *Données sociales*, 2006, p. 265-272.

^{5.} Cf. Anne-Catherine Wagner, Les classes sociales dans la mondialisation, Paris, La Découverte, 2007.

^{6.} Cf. Hanspeter Kriesi, Edgar Grande, Romain Lachat *et al.*, *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

aux premiers, qui bénéficieraient de formes d'emploi relativement stables et sécurisées, les seconds, surreprésentés parmi les moins qualifiés des ouvriers et des employés, font face à des conditions d'emploi et des types de contrats de travail beaucoup plus précaires, ainsi qu'à des trajectoires professionnelles fortement marquées par des périodes de chômage ou de sous-emploi récurrentes¹. C'est pourquoi nous tenterons de prendre en compte la nature du contrat de travail et plus généralement la qualité de l'insertion sur le marché du travail afin d'en mesurer d'éventuels effets sur la participation politique, suivant en cela une voie ouverte par les travaux s'attachant à analyser les conséquences politiques de ce clivage grandissant².

Données et nomenclatures

Deux dimensions du rapport au politique

La participation aux différents scrutins constitue une pratique centrale pour objectiver le rapport au politique. L'enquête Participation électorale de l'Insee offre de ce point de vue un matériau de choix puisqu'il ne repose pas sur une déclaration rétrospective des enquêtés, comme dans les autres enquêtes, mais rend compte d'une pratique effective, renseignée par des enquêteurs. Dans les faits, pour l'année 2012, un échantillon aléatoire de près de 40 000 électeurs inscrits sur les listes électorales est constitué. Des enquêteurs se rendent alors dans les préfectures pour consulter les listes d'émargement et enregistrer le vote ou l'abstention des individus tirés au sort. Un rapprochement est ensuite effectué avec les données de l'échantillon démographique permanent afin de disposer des principales caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques de l'individu. Avec un taux de sondage final de près d'un pour mille, cette enquête permet de constituer des catégories relativement fines, même lorsque l'on restreint l'analyse aux seuls employés et ouvriers en activité. En outre, l'enquête Participation électorale propose une première base, permettant de mesurer l'inscription des individus sur les listes électorales, avec cette fois un échantillon de plus de 280 000 individus parmi lesquels seront ensuite tirés au sort les 40 000 individus de l'échantillon final.

Au-delà de la pratique du vote, nous tenterons ensuite d'investiguer une dimension beaucoup plus subjective du rapport à la politique. Grâce à une compilation de plusieurs vagues de l'European Social Survey (ESS), il est en effet possible d'approcher la manière dont les individus se saisissent des débats politiques en construisant une échelle d'attitude mesurant le sentiment de compétence que se reconnaissent les individus et leur degré de politisation, ou pour le dire de manière négative, le degré auquel ils s'auto-excluent du débat politique.

Des nomenclatures fines

Pour l'exploitation secondaire de l'enquête Participation électorale, nous utiliserons la nomenclature disponible, celle des catégories socio-professionnelles à deux chiffres qui distinguent 5 catégories d'employés et 7 catégories d'ouvriers. Le type de contrat de travail est également renseigné, ce qui permet de tester l'effet éventuel d'une certaine forme de fragilité de l'insertion sur le marché du travail. En revanche, les données de l'ESS permettent de

^{1.} Patrick Emmenegger, Silja Haüsermann, Bruno Palier, Martin Seeleib-Kaiser (eds), *The Age of Dualization. The Changing Face of Inequality in Deindustrializing Societies*, New York, Oxford University Press, 2012.

^{2.} David Rueda, «Insider-Outsider Politics in Industrialized Democracies: The Challenge to Social Democratic Parties », American Political Science Review, 99 (1), 2005, p. 61-74.

raisonner différemment et de construire une nomenclature encore plus fine. En effet, le cumul des six vagues successives aboutit à un échantillon de près de 2 800 employés et ouvriers. Dans ce travail, nous utiliserons les quatre premières vagues d'enquête, menées entre 2002 et 2008, dans lesquelles des questions identiques sont posées sur le rapport au politique. Les professions y sont codées dans la nomenclature ISCO. Dans sa version la plus agrégée, la nomenclature distingue dix « grands groupes » professionnels en fonction de leur niveau de compétence, lui-même appréhendé à partir de la Classification internationale type de l'éducation (ISCED) et de ses quatre modalités. Ce choix conduit le BIT à assumer une structure « pyramidale » des professions.

La nomenclature propose ensuite trois niveaux plus détaillés, comptabilisant 28 « sousgrands groupes », 118 « sous-groupes » et 390 « groupes de base ». Ces groupes de base sont composés de libellés de professions regroupant elles-mêmes des emplois dont les tâches apparaissent comme très voisines. Les employés et les ouvriers sont présents dans six grands groupes en fonction d'un découpage dont les principes diffèrent en partie de ceux qui constituent l'architecture de la nomenclature française des catégories socio-professionnelles. Une distinction est opérée entre les emplois « qualifiés » dont on considère qu'ils nécessitent des compétences de niveau 2 (études poursuivies jusque l'âge de 17 ou 18 ans) et les emplois « non qualifiés », ne nécessitant qu'un enseignement primaire (niveau 1). En croisant cette nomenclature avec les variables mesurant le statut de l'activité (indépendante/salariée) et le statut de l'emploi (secteur privé/fonction publique), nous avons construit une nomenclature distinguant 15 catégories (tableau 1). Cette nomenclature permet de descendre jusqu'au niveau des professions ou des mondes professionnels, suivant en cela une voie ouverte par Weeden et Grusky: ces derniers ont montré combien l'analyse des comportements politiques gagnait à descendre au niveau des professions¹. Dans la mesure où l'une de nos hypothèses est que les variables liées au travail permettent de mieux expliquer des différences en matière d'attitudes politiques, nous avons exclu les retraités de l'analyse, de sorte que les résultats concernent les ouvriers et employés actifs, qu'ils soient en emploi ou inscrits au chômage (dans ce cas, nous disposons de leur dernier emploi exercé).

Quant à la mesure de la qualité de la position sur le marché du travail à proprement parler, plusieurs opérationnalisations ont été proposées dans la littérature, qu'il s'agisse de prendre en compte principalement la sécurité de l'emploi à un moment donné ou dans une approche biographique, la probabilité d'être confronté au chômage au cours de la carrière ou encore de construire un indicateur d'exposition à différents types de risques². Les variables que nous pouvons mobiliser dans ce travail sont notamment le type de contrat de travail (emploi permanent ou temporaire) et, pour les données issues de l'ESS, l'expérience du chômage au cours des années précédant l'enquête.

^{1.} Kim Weeden, David Grusky, « The Case for a New Class Map », *American Journal of Sociology*, 111 (1), 2005, p. 141-212.

^{2.} Maria Oskarson, « Social Risk, Policy Dissatisfaction and Political Alienation: A Comparison of Six European Countries », dans Stefan Svallors (ed.), *The Political Sociology of the Welfare State. Institutions, Social Cleavages and Orientations*, Stanford, Stanford University Press, 2007, p. 117-148.

Tableau 1. Quinze catégories d'employés et d'ouvriers

Catégorie	Actifs
Employés administratifs du privé	224
Employés administratifs du public	123
Employés de réception	104
Cuisiniers et serveurs	100
Employés « qualifiés » des services (soin)	233
Employés de la sécurité et des forces armées	78
Vendeurs	123
Employés « non qualifiés » des services (entretien)	255
Ouvriers du bâtiment	131
Ouvriers de la métallurgie et de la mécanique	136
Ouvriers de l'art et de l'artisanat de précision	74
Opérateurs sur machines et ouvriers de l'assemblage	147
Chauffeurs et conducteurs	90
Ouvriers agricoles	60
Manœuvres de l'industrie, du bâtiment et des transports	109
Total	1987

Différents « mondes professionnels »

Au sein de « l'archipel des employés »¹, les employés administratifs constituent *le monde des bureaux*. Les effectifs permettent d'opérer une distinction entre les employés administratifs du secteur privé et ceux travaillant pour l'État ou les collectivités locales. Au-delà de ce clivage important, les professions les plus fréquentes sont celles de secrétaire, employé des services comptables et financiers, employé chargé de l'approvisionnement et de la gestion des stocks, les facteurs et autres employés des services du courrier. Les secteurs concernés sont ceux de l'informatique (les « opérateurs » informatiques), de la comptabilité, de la banque et de l'assurance dont les employés ont été décrits comme l'aristocratie employée.

Les employés de réception constituent *le monde du contact avec le public*. Il s'agit notamment des guichetiers, réceptionnistes, standardistes ou hôtes d'accueil dont la mission consiste à répondre à la demande des clients ou à les orienter. Dans notre échantillon, les deux tiers d'entre eux sont salariés du secteur privé, exerçant essentiellement un travail d'hotessariat d'accueil, le tiers restant appartenant ainsi à ces employés guichetiers du public et de ses administrations, se trouvant dans une position paradoxale d'« autorité subordonnée », investis d'une « autorité institutionnelle » mais « soumis à de nombreuses contraintes »².

Les cuisiniers et serveurs salariés constituent un *monde de la restauration* dont les conditions de travail apparaissent particulières (amplitude horaire, intensité du travail, pénibilité physique, etc.). Par ailleurs, évoluant dans des bars ou des restaurants, ils sont également proches

^{1.} Alain Chenu, L'archipel des employés, Paris, Insee, 1990.

^{2.} Yasmine Siblot, Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, p. 131.

[|] REVUE FRANCAISE DE SCIENCE POLITIQUE | VOL. 65 N° 5-6 | 2015

d'un univers particulier à l'identité forte, celui des commerçants, des propriétaires d'établissement et de l'entreprenariat.

Le monde de la vente est lui aussi isolé grâce à 120 vendeurs, essentiellement en magasin, très exceptionnellement sur les marchés. Les caissiers de supermarché figurent également au sein de ce sous-groupe.

Enfin, le vaste *monde des services à la personne* est scindé en deux catégories, essentiellement en fonction du niveau de compétence dans la logique de l'ESS, qui recoupe en grande partie une différence de secteur d'activité. L'essentiel des 300 employés « qualifiés » des services à la personne est composé de professionnels du soin aux enfants (assistantes maternelles), aux personnes âgés (auxiliaires de vie), aux malades dans les cliniques et hôpitaux (aides-soignants). Les « non-qualifiés » exercent principalement leur activité dans le domaine du nettoyage et de la propreté (personnels de ménage et d'entretien chez des particuliers ou dans des établissements et des institutions). Si la distinction selon le niveau de compétence effectuée dans l'ESS peut prêter à bien des discussions, il semble que la distinction entre le soin à la personne et le nettoyage ait un sens au regard des conditions de travail et du prestige de ces deux secteurs¹.

Le groupe que composent les ouvriers est plus difficile à scinder. Au-delà des « manœuvres », placés tout en bas de la hiérarchie revendiquée par la nomenclature ISCO, cette dernière est construite de manière à distinguer les ouvriers selon le secteur dans lequel ils travaillent. En plus des ouvriers agricoles et des ouvriers de l'art et de l'artisanat de précision, trois grands secteurs sont identifiés : le bâtiment, la métallurgie et la mécanique, les conducteurs de machines et les ouvriers de l'assemblage.

En amont du scrutin : une estimation exhaustive de la non-participation électorale

vant de mettre en évidence les déterminants de la participation et de l'abstention, nous proposons, dans cette partie, d'aborder la question de la participation électorale à l'échelle des groupes socio-professionnels et pas seulement à celle des électeurs inscrits. En matière de participation électorale en effet, les travaux quantitatifs produisent des résultats estimés à partir des électeurs inscrits sur les listes électorales, seuls par définition à pouvoir choisir de voter ou de ne pas voter. Ce faisant, ils occultent ce qui se joue en amont de la décision : l'inscription sur les listes électorales, évidemment, mais aussi le droit de vote que ne possèdent pas les salariés étrangers. Dans un travail qui se donne comme objectif de décrire le rapport au politique des classes populaires, il est impossible de ne pas prendre en compte la nationalité des salariés. Parmi certaines catégories d'ouvriers ou d'employés, plus de 10 % des actifs sont en effet de nationalité étrangère et n'ont pas le droit de vote aux élections nationales.

Afin de mieux délimiter les contours de la non-participation électorale au niveau des groupes socio-professionnels, nous commençons par la question de l'inscription sur les listes électorales avant d'introduire la nationalité dans l'analyse.

^{1.} François-Xavier Devetter, Sandrine Rousseau, *Du balai. Essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 2011.

S'inscrire sur les listes électorales

La non-inscription sur les listes électorales concerne environ 6 % des employés et 9 % des ouvriers (tableau 2). À l'exception des ouvriers qualifiés de l'industrie qui ont un taux de non-inscription inférieur aux employés des services à la personne et comparable aux employés de commerce, toutes les catégories d'ouvriers ont un taux de non-inscription supérieur à toutes les catégories d'employés.

Tableau 2. Taux de non-inscription sur les listes électorales (en %)

	Ensemble	Moins de 35 ans
Agents de service de la fonction publique	5	6,8
Policiers et militaires	6,1	7,9
Employés administratifs du privé	4,6	6,5
Employés de commerce	7,5	9,1
Personnels des services aux particuliers	8,4	11,3
Ensemble des employés	6,1	8,3
Ouvriers qualifiés de type industriel	6,9	9,2
Ouvriers qualifiés de type artisanal	9,6	10,7
Chauffeurs	8,8	13,7
Ouvriers qualifiés dans la manutention et les transports	9,3	11,1
Ouvriers non qualifiés de l'industrie	9,3	11,6
Ouvriers non qualifiés de l'artisanat	12,3	12,3
Ouvriers agricoles	10,1	11,6
Ensemble des ouvriers	9,3	11,3
Ensemble des professions intermédiaires	3,8	5,6
Ensemble des cadres supérieurs	2,4	4,1
Ensemble des salariés	5,7	8,1

Source: enquête Participation électorale 2012 (Insee).

Autre constat, les écarts sont sensibles parmi les employés comme parmi les ouvriers. Parmi les premiers, près de 4 points séparent les employés administratifs du privé des employés des services aux particuliers, tandis que parmi les ouvriers, la différence est de plus de 5 points entre les ouvriers qualifiés de l'industrie et les ouvriers non qualifiés de l'artisanat. Outre une variance assez forte, ces premiers résultats soulignent d'emblée, parmi les employés, la situation assez dégradée des employés des services à la personne en matière d'inscription sur les listes électorales. Il reste que ces premiers constats sont potentiellement biaisés en raison de la différence de structure par âge des différentes catégories. En moyenne, les ouvriers sont sensiblement plus jeunes que les employés et parmi ces derniers, les employés des services à la personne sont particulièrement âgés. Or, l'âge est une variable structurante de la participation électorale. Lorsqu'on le contrôle *a minima*, en mesurant par exemple le taux de non-inscription parmi les 18-34 ans, 3 points continuent à séparer ouvriers et employés pris dans leur ensemble. En outre, l'un des résultats notables concerne les employés des services à la personne qui, avec un taux de non-inscription supérieur à 11 %, présentent un score

cette fois sensiblement plus élevé que les ouvriers qualifiés de l'industrie et comparable à la plupart des autres catégories d'ouvriers.

Concernant l'effet du type de contrat de travail (tableau 3), il semble réel puisqu'à l'exception des employés des services aux particuliers¹, les titulaires d'un CDI sont toujours davantage inscrits que les salariés en contrat temporaire (CDD ou intérim). Chez les ouvriers non qualifiés, le taux de non-inscrits peut alors atteindre des niveaux particulièrement élevés, atteignant le huitième ou le septième des effectifs.

Tableau 3. Contrat de travail et non-inscription sur les listes électorales (en %)

	CDI	Intérim/CDD
Agents de service de la fonction publique	4,5	7,1
Policiers et militaires	5,3	9,1
Employés administratifs du privé	4,4	5,9
Employés de commerce	7	9,6
Personnels des services aux particuliers	8,5	7,6
Ensemble des employés	5,7	7,6
Ouvriers qualifiés de l'industrie	6,6	9
Ouvriers qualifiés de l'artisanat	9,1	11,9
Chauffeurs	8,5	11
Ouvriers qualifiés de la manutention	8,9	12,5
Ouvriers non qualifiés de l'industrie	8,8	12,5
Ouvriers non qualifiés de l'artisanat	12,1	14,1
Ouvriers agricoles	9	13,3
Ensemble des ouvriers	8,8	12,2

Source: enquête Participation électorale 2012 (Insee).

Il reste que l'âge ou le type de contrat de travail ne sont que deux variables parmi tant d'autres. Par exemple, les employés des services à la personne sont très massivement des femmes, peu, voire pas diplômées, fréquemment immigrées ou descendantes d'immigrés. Afin de prendre en compte ces différentes dimensions, nous avons estimé un modèle de régression linéaire faisant intervenir l'âge, le sexe, le niveau de diplôme, le fait d'être immigré ou non (seul indicateur disponible, très frustre et imparfait), la tranche d'unité urbaine, la catégorie socio-professionnelle à deux chiffres et le type de contrat de travail. En raison de la taille de l'échantillon, tous les coefficients apparaissent statistiquement significatifs, de sorte qu'il s'agit plutôt ici de considérer ceux dont la valeur apparaît importante. Le modèle est reproduit en annexe et nous nous contentons ici d'en lister les principaux enseignements. Outre l'effet de l'immigration (les immigrés ont une probabilité de ne pas être inscrit supérieure de plus de 25 points), toutes choses égales par ailleurs, c'est sans surprise le diplôme

^{1.} Le type de contrat de travail est un mauvais indicateur de la qualité de l'emploi ou de l'insertion sur le marché du travail pour ces catégories de salariés, très souvent employés en CDI (comme les assistantes maternelles ou les gardes d'enfants), y compris lorsque la durée hebdomadaire de travail, en plus d'être inférieure à la moyenne, est morcelée entre plusieurs employeurs (comme pour les femmes de ménage).

qui exerce les effets les plus significatifs (9 points au profit des diplômés de l'enseignement supérieur comparés aux non-diplômés) et, dans une moindre mesure, la taille de la commune (5 points). Quant à l'effet de la catégorie socio-professionnelle, il est de l'ordre de 2 ou 3 points, au détriment des ouvriers non qualifiés et, dans une moindre mesure, des employés des services directs aux particuliers. Toutes ces dimensions étant contrôlées, le type de contrat de travail n'introduit en revanche pas de différences significatives.

Se situer au niveau de l'ensemble d'un groupe professionnel : la guestion de la nationalité

La non-inscription sur les listes électorales des citoyens français relève d'une certaine manière d'une auto-exclusion du processus électoral. Pour raisonner au niveau des groupes socio-professionnels, il faut prendre en compte une autre forme d'exclusion, juridique cette fois, qui concerne les salariés de nationalité étrangère. Le paysage des classes populaires apparaît en effet déformé si l'on ne prend pas en compte la question de la nationalité. Parmi les employés non qualifiés ou les ouvriers de l'artisanat, plus d'un actif sur dix est de nationalité étrangère, alors que cette proportion n'est que de 3 % parmi les professions intermédiaires ou les agents de service de la fonction publique. En prenant en compte cette variable, le tableau ci-dessous propose une estimation de la part des salariés qui ne prend pas part à la décision électorale. Il additionne trois types de non-participation. En effet, si l'on cherche à

Tableau 4. Estimation de la non-participation électorale par groupe professionnel (en %)

	Nationalité étrangère (1)	Non-inscrits (2)	Abstention constante (3)	Total
Agents de service de la fonction publique (N = 2038)	2,8	5	6,5	13,7
Policiers et militaires (N = 451)	6,7	6,1	14,2	24,8
Employés administratifs du privé (N = 1308)	3	4,6	5,4	12,5
Employés de commerce (N = 902)	5,5	7,5	11,6	22,3
Personnels des services aux particuliers (N = 1264)	12,1	8,4	8,9	26,6
Ensemble des employés (N = 5963)	6	6,1	8,1	18,9
Ouvriers qualifiés de type industriel (N = 877)	7,4	6,9	6,8	19,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal (N = 954)	13	9,6	11,5	30,4
Chauffeurs (N = 524)	5	8,8	8,6	20,8
Ouvriers qualifiés de la manutention et des transports (N = 361)	5	9,3	13	25
Ouvriers non qualifiés de l'industrie (N = 1076)	8,6	9,3	12,8	27,7
Ouvriers non qualifiés de l'artisanat (N = 585)	19	12,3	14,9	39,5
Ouvriers agricoles (N = 223)	10,2	10,1	10,3	27,6
Ensemble des ouvriers (N = 4600)	10,3	9,3	11,1	27,7
Ensemble des professions intermédiaires (N = 5063)	3	3,8	5,9	12,2
Ensemble des cadres supérieurs (N = 2544)	4,4	2,4	4,3	10,7
Ensemble des salariés (N = 18170)	6,1	5,7	7,7	18,4

Source: enquête Emploi 2012 pour (1) et enquête Participation électorale pour (2) et (3).

mesurer la part d'actifs ne participant pas aux élections, il faut considérer trois situations : être étranger (1), être de nationalité française mais ne pas être inscrit sur les listes électorales (2), être de nationalité française et inscrit sur les listes électorales mais s'abstenir (3). Pour cette dernière situation, nous avons retenu une définition stricte de l'abstention en ne tenant compte que de l'abstention constante, aux deux tours de la présidentielle et aux deux tours des élections législatives. Il ne s'agit ici évidemment que d'une estimation réalisée à partir de la part d'étrangers par catégorie socio-professionnelle relevée dans l'enquête Emploi de 2012. Elle fournit néanmoins des ordres de grandeur assez éclairants.

Le pourcentage total est calculé de la manière suivante, par exemple pour les employés de commerce : 5,5 % d'entre eux sont de nationalité étrangère, auxquels s'ajoutent 7,5 % des 94,5 % restants (ceux qui ne sont pas inscrits) et 11,6 % des 87,4 % restants (94,5-94,5x0,075) soit au total plus de 22 %

Au niveau de l'ensemble des groupes professionnels, environ 18 % des actifs seraient concernés, mais dans des proportions qui varient fortement entre 10 % des cadres supérieurs et 28 % des ouvriers. En matière de participation électorale et de représentation politique, ce résultat n'est pas anodin. Il invite à pondérer le poids des différents groupes socioprofessionnels dans le processus de décision électorale. Certes, les ouvriers sont plus nombreux que les cadres dans la population active (22 % contre 17 % en 2012), mais le poids des seconds est finalement supérieur : parce que les premiers s'abstiennent plus, certes, mais aussi parce qu'ils ont moins fréquemment le droit de vote et qu'ils sont plus souvent non inscrits sur les listes électorales. La prise en compte de ces différents motifs de non-participation creuse les inégalités sociales de participation électorale bien davantage que lorsque l'on ne tient compte que de l'abstention des inscrits. Si l'on considère que la politique est un moyen de réguler les conflits entre les groupes sociaux et que des intérêts divergents s'expriment dans une compétition électorale, en partie capturés par la position professionnelle des individus qui vivent et travaillent dans un pays, alors prendre en compte ces différents éléments s'avère essentiel pour mieux approcher le poids des différents segments de la société.

Par ailleurs, cette estimation révèle des écarts importants parmi les employés et les ouvriers. Seuls 13 % des employés administratifs sont concernés par la non-participation, soit deux fois moins que les employés des services à la personne. De même, chez les ouvriers, la proportion varie de 20 % (pour les qualifiés de l'industrie) à 40 % (pour les non-qualifiés de l'artisanat). Des pans entiers de certaines catégories d'ouvriers et d'employés demeurent à l'écart du vote, et ce « palmarès » de la non-participation donne à voir en filigrane la stratification interne aux classes populaires, avec des zones de fragilité particulièrement marquées parmi les employés les moins qualifiés des services et, dans l'artisanat, parmi les ouvriers.

Voter aux élections : des disparités de participation importantes

l s'agit maintenant d'en venir plus précisément à l'analyse de l'abstention lorsque s'ouvre la séquence électorale : qui, parmi les inscrits sur les listes électorales, décide de ne pas voter ? L'analyse de la séquence de 2012 montre tout d'abord que ce phénomène est très inégalement réparti parmi les employés et les ouvriers.

Voter ou s'abstenir : de fortes disparités parmi les employés et les ouvriers

Les différences sensibles de participation aux scrutins présidentiel et législatif de 2012 observées parmi les employés et parmi les ouvriers constituent un premier résultat important. Ces écarts sont encore plus élevés pour les élections législatives, moins mobilisatrices que les deux tours de l'élection présidentielle, surtout depuis qu'elles les suivent immédiatement (tableau 5).

Parmi les employés, le taux de participation aux deux tours de l'élection présidentielle varie de moins de 78 % pour les employés de commerce à plus de 83 % pour les employés administratifs du privé¹. Chez les ouvriers, 10 points séparent les ouvriers non qualifiés de l'artisanat (71 %) des ouvriers qualifiés de l'industrie (81 %). Pour ce qui est de la participation aux deux tours des élections législatives, l'amplitude est de l'ordre de 15 points parmi les employés (entre les employés de commerce et les employés de la fonction publique) et demeure de 10 points parmi les ouvriers. Ces chiffres dessinent les contours d'une hiérarchie bien établie parmi les employés, depuis les franges les moins qualifiées jusqu'aux emplois administratifs du privé ou du public, tandis qu'au-delà de la distinction entre emplois qualifiés et non qualifiés, un gradient par secteur apparaît parmi les ouvriers, avec une participation plus élevée dans l'industrie. Ainsi, avec 77 % de participation aux deux tours de l'élection présidentielle, les ouvriers non qualifiés de l'industrie participent autant que les qualifiés de l'artisanat, ce dernier constat demeurant valable pour ce qui est de la participation aux deux tours des élections législatives.

Second résultat, la hiérarchie entre employés et ouvriers n'est pas absolue dans la mesure où la frange moins qualifiée des employés des services semble se tenir plus éloignée du vote que certaines catégories d'ouvriers qualifiés. Nous avons souligné plus haut la relativement faible participation des employés de commerce : de fait, à l'élection présidentielle, ils s'abstiennent davantage que les ouvriers qualifiés de l'industrie et autant que les autres ouvriers qualifiés, tandis qu'aux élections législatives, ils sont bien moins nombreux que toutes les catégories d'ouvriers qualifiés à participer aux deux tours de scrutin (38 %, soit une proportion comparable à celle observée pour les ouvriers non qualifiés). Les chiffres de l'abstention systématique, aux deux tours de l'élection présidentielle ou aux deux tours du scrutin législatif, confirment ce résultat et soulignent la position particulière des employés de commerce. Enfin, près de 12 % d'entre eux se sont abstenus systématiquement, lors des quatre tours de la séquence, soit une proportion presque deux fois plus élevée que les ouvriers qualifiés de l'industrie. Par comparaison, la participation assez élevée des personnels des services directs aux particuliers (assistantes maternelle, aides à domicile, personnels de ménage ou d'entretien, etc.) pose question : leur faible niveau moyen de qualification et leurs caractéristiques sociodémographiques devraient les situer parmi les plus abstentionnistes. Leur âge élevé constitue une partie de l'explication. Les chiffres de l'enquête Emploi de 2012 indiquent que leur âge moyen est de plus de 42 ans, contre 35 ans par exemple pour les employés de commerce. De même, plus de 30 % des premiers ont plus de 50 ans contre moins de 15 % des seconds. L'âge étant étroitement corrélé à la participation, un rapide contrôle de cette variable permet de mieux les situer. Ainsi, si l'on restreint l'analyse aux moins de 40 ans, ce sont bien les employés des services aux particuliers qui sont les moins nombreux à participer aux deux tours de l'élection présidentielle (70 % contre 74 % en moyenne parmi les employés).

^{1.} Le cas des policiers et des militaires doit être mentionné. Même si les militaires ont obtenu le droit de vote en 1945, le faible taux de participation est probablement lié à l'histoire et à la position particulière du métier de militaire.

Tableau 5. CS et participation aux élections de 2012 (en %)

	Éle	Élections présidentielles	les	F	Élections législatives	10	Séquence entière	entière
	Vote aux deux tours	Abstention à un des deux tours	Abstention aux deux tours	Vote aux deux tours	Abstention à un des deux tours	Abstention aux deux tours	Au moins une abstention	Abstention constante
Agents de service de la fonction publique (N = 2038)	82,9	8'6	7,3	54	18,3	27,8	49	6,5
Policiers et militaires (N = 451)	74,1	111	14,9	1,44	1,71	38,8	59	14,2
Employés administratifs du privé (N = 1308)	83,5	6'6	9'9	51,2	20,1	28,8	51,8	5,4
Employés de commerce (N = 902)	77,5	10,5	12	38,3	19,3	42,5	63,3	11,6
Personnels des services aux particuliers (N = 1264)	2'18	6	9,3	48,1	18,1	33,8	54,1	6,8
Ensemble des employés ($N = 5963$)	81,3	6'6	6'8	46	18,7	32,3	53,6	8,1
Ouvriers qualifiés de l'industrie (N = 877)	81,3	11,3	7,4	46,3	50,6	33,1	52,5	8'9
Ouvriers qualifiés de l'artisanat (N = 954)	77	10,8	12,2	42,9	9'91	40,6	1,09	11,5
Chauffeurs (N = 524)	9'82	12,2	6,2	47	6'61	33,2	26,7	9'8
Ouvriers qualifiés de la manutention et des transport $(N=361)$	76,2	10,8	55	45,2	16,6	38,2	57,6	13
Ouvriers non qualifiés de l'industrie (N = 1076)	77	6'6	13,2	43	15,5	41,5	269'	12,8
Ouvriers non qualifiés de l'artisanat (N = 585)	71,3	13,3	15,4	37,1	6'91	46	64,3	14,9
Ouvriers agricoles (N = 223)	7,97	12,1	11,2	37,7	17	45,3	65,5	10,3
Ensemble des ouvriers ($N = 4600$)	77,2	11,2	11,6	43,2	17,5	39,2	2'69	11,1
Ensemble des professions intermdiaires (N = 5063)	84,6	6'8	6,4	55,5	18	26,5	47,6	5,9
Ensemble des cadres supérieurs (N = 2544)	85,2	10	4,8	265	20,4	20,4	44,5	4,3
Ensemble des salariés (N = 18170)	81,7	10	8,3	20,7	18,5	30,8	52,1	7,7

Le troisième résultat concerne l'ampleur de l'abstention constante. Certes, et comme souligné plus haut, elle demeure largement minoritaire et ne concerne que 11 % des ouvriers et 8 % des employés. La grande majorité des abstentionnistes sont donc des abstentionnistes intermittents. En réalité, c'est même la participation intermittente qui constitue la règle, car à l'exception des employés de la fonction publique, une majorité absolue des autres employés et ouvriers s'abstient au moins une fois. Il reste que lorsque l'on ajoute à l'abstention constante le phénomène de la non-inscription sur les listes électorales (sans ajouter cette fois la question de la nationalité), l'exclusion du processus électoral parmi les Français voit son ampleur augmenter. Certes, seuls 8 % des employés sont des abstentionnistes constants, mais il faut ajouter les 6,1 % de non-inscrits. Au total, ce sont alors 13,7 % des employés qui ne votent à aucun tour de la séquence électorale de 2012, tandis que cette proportion est proche de 20 % pour les ouvriers. Parmi les employés, elle varie du simple au double et atteint près de 17 % pour les employés des services aux particuliers et 18 % pour les employés de commerce. Parmi les ouvriers, elle dépasse les 20 % pour les non-qualifiés, atteignant même le quart des non-qualifiés de l'artisanat. D'une manière générale, le gradient social de cette éloignement extrême du jeu électoral apparaît beaucoup plus prononcé que si l'on se borne à examiner le vote à l'élection présidentielle pour lequel 8 points séparent les ouvriers des cadres supérieurs. Ici, plus de 13 points les séparent, puisque moins de 7 % des cadres supérieurs sont concernés.

L'effet de la précarité du contrat de travail

Nous cherchons dans ce travail à prendre en compte la fragilité de la position sur le marché du travail. Nos résultats semblent indiquer que le type de contrat de travail exerce une influence sur la participation électorale. Les effectifs permettent de tester son effet pour quelques catégories d'ouvriers et d'employés (tableau 6).

Tableau 6. Contrat de travail et vote aux élections de 2012 (en %)

	Vote aux deux tours de l'élection présidentielle		Vote à au moins un tour des élections législatives	
	CDI	CDD/Intérim	CDI	CDD/Intérim
Agents de service de la fonction publique	84	73,8	73,9	63,3
Employés administratifs du privé	84,4	79,6	72,5	68,2
Employés de commerce	79,4	69,4	60,2	44,7
Personnels des services aux particuliers	82,1	84,8	67,2	65,6
Tous employés	82,5	76,4	69,4	61,2
Ouvriers qualifiés de l'artisanat	78,8	67,3	62,4	43,3
Ouvriers non qualifiés de l'industrie	79,8	69,6	62,3	44,6
Tous ouvriers	79,1	70,9	63,7	48,5

Source: enquête Participation électorale 2012 (Insee).

Pour l'élection présidentielle et à l'exception toujours des personnels des services directs aux particuliers pour lesquels le type de contrat de travail ne constitue pas un bon indicateur de la stabilité de l'emploi, les écarts entre les salariés en CDI et ceux en emploi temporaire

varient de 5 à plus de 10 points. Chez les employés, on observe ainsi près de 10 points d'écart parmi les employés de la fonction publique ou les employés de commerce. Pour les élections législatives, ils sont encore plus élevés, allant jusqu'à 15 points parmi les employés de commerce et à 20 points parmi les catégories d'ouvriers disponibles.

À la recherche des déterminants de la participation parmi les classes populaires

Jusqu'ici, nous avons considéré les employés et les ouvriers comme ils étaient, sans prendre en considération un certain nombre d'effets de structure pourtant importants. Le premier est celui du sexe, tant la division du travail est sexuée dans les emplois d'exécution. En 2012, d'après les chiffres de l'enquête Emploi, 77 % des employés sont des femmes et 80 % des ouvriers sont des hommes. Nous avons également mentionné l'effet de l'âge : les employés sont en moyenne plus âgés que les ouvriers, et à l'intérieur de ces deux groupes, les différences peuvent être importantes (par exemple, les employés de commerce sont âgés de 35 ans en moyenne, contre 42 ans pour les employés des services aux particuliers). Les différences en matière de structure de diplôme sont également très sensibles puisque, par exemple, 34 % des employés administratifs sont diplômés de l'enseignement supérieur contre moins de 5 % parmi les ouvriers non qualifiés. Enfin, l'origine ethnique est une variable à prendre en compte. Certes, par définition, les actifs étrangers sont exclus du champ de l'enquête, mais parmi les enquêtés, l'existence d'une trajectoire migratoire peut peser sur le rapport au vote. Afin de contrôler ces différentes dimensions dont on sait par ailleurs qu'elles sont étroitement corrélées à la participation électorale, nous avons estimé un certain nombre de modèles de régression en vue de dégager les principaux déterminants du vote et de l'abstention. Cette modélisation doit aussi tester la persistance d'un éventuel effet propre du type de contrat de travail, ce qui nécessite ici encore de tenir compte des différences de structure par âge (on sait en effet que la corrélation est forte entre l'âge et le type de contrat de travail), sexe ou niveau de diplôme. Nous avons donc estimé des régressions cherchant à modéliser la probabilité de s'abstenir aux deux tours de l'élection présidentielle (N = 1 061), à l'un des deux tours de la présidentielle (N = 2 166) et aux deux tours des élections législatives (N = 3732).

Outre les effets connus de l'âge, du sexe, du niveau de diplôme et de la taille de la commune, les résultats concernant l'effet de la catégorie socio-professionnelle peuvent être soulignés, au moins pour l'abstention aux deux tours des élections législatives : à autres caractéristiques contrôlées, les employés de commerce et des services aux particuliers ont une probabilité supérieure de 6 points à celle des agents de service de la fonction publique de s'abstenir lors des deux tours, ce qui témoigne de leur position particulière parmi les employés. À l'inverse, certaines catégories d'ouvriers (et notamment les ouvriers qualifiés de la manutention ou de l'industrie), ne se distinguent pas significativement des employés administratifs du privé ou du public.

Enfin, quel que soit le modèle considéré, le type de contrat de travail exerce un effet significatif sur la probabilité de s'abstenir, au-delà d'un effet d'âge, de sexe ou de niveau de diplôme : les salariés en emploi temporaire ont une probabilité significativement plus élevée de s'abstenir que les titulaires d'un CDI, l'écart s'échelonnant de 3 points pour l'abstention systématique à l'élection présidentielle à 5 points pour l'abstention systématique aux élections législatives.

Tableau 7. Probabilité de s'abstenir aux/à...

		Deux tours des élections législatives	Deux tours de l'élection présidentielle	Un tour de l'élection présidentielle
Constante	Modalités actives	0,86 ***	0,29 ***	0,50 ***
Âge	Un an de plus	-0,01 ***	-0,004 ***	-0,007 ***
Sexe Homme	Femme	-0,02	-0,02 *	-0,04 **
Diplôme Aucun	CEP	-0,005	-0,03	-0,002
	BEPC	-0,04	-0,04 **	-0,04 *
	BEP/CAP	-0,05 ***	-0,05 ***	-0,05 ***
	Bac général	-0,10 ***	-0,07 ***	-0,06 ***
	Bac techno/pro	-0,08 ***	-0,05 ***	-0,06 ***
	Supérieur	-0,03 ***	-0,10 ***	-0,12 ***
Immigré <i>Oui</i>	Non	0,02	0,04 *	0,03
Commune < 10 000 habitants	> 10 000 habitants	0,04 ***	0,05 ***	0,06 ***
CS de l'emploi	Policiers et militaires	0,03	0,04	0,03
Agents de service	Employés administratifs du privé	0,006	-0,003	-0,002
de la fonction publique	Employés de commerce	0,06 **	0,02	0,01
	Employés des services aux particuliers	0,06 *	0,007	-0,004
	Ouvriers qualifiés de l'industrie	0,02	-0,02	-0,02
	Ouvriers qualifiés de l'artisanat	0,05 **	0,01	0,002
	Chauffeurs	0,03	0,001	0,01
	Ouvriers qualifiés de la manutention	0,03	0,02	0,01
	Ouvriers non qualifiés de l'industrie	0,07 ***	0,02 *	0,007
	Ouvriers non qualifiés de l'artisanat	0,07 **	0,03 *	0,03
	Ouvriers agricoles	0,09 **	0,002	0,004
Contrat de travail	CDD/Intérim	0,05 **	0,03 **	0,04 **
CDI	Autre	-0,004	0,03	0,03
R ²		0,1051	0,0671	0,0701

Source: enquête Participation électorale 2012 (Insee).

Note de lecture : à autres caractéristiques contrôlées et comparés aux individus n'ayant aucun diplôme, les titulaires d'un BEP ou d'un CAP ont une probabilité inférieure de 5 points de s'être abstenus aux deux tours des élections législatives de 2012. Cette différence est significative au seuil de 1 ‰.

^{***} au seuil de 1 ‰, ** au seuil de 1 %, *au seuil de 5 %.

Une dimension plus subjective : l'auto-exclusion du débat politique

a participation au scrutin est un indicateur important du rapport au politique. Il est toutefois possible d'en approcher une dimension plus subjective, ayant trait au degré auquel les individus participent au débat autour des enjeux politiques, voire à la capacité ou la légitimité qu'ils estiment avoir pour se faire une opinion. Le « cens caché », en effet, ne s'exerce pas uniquement le jour des élections : il peut être perçu comme le résultat d'un processus d'auto-exclusion du débat politique beaucoup plus profond, fait d'indifférence et d'incompétence subjective. À la suite des deux explosions scolaires, qu'en est-il du rapport subjectif qu'entretiennent les différentes fractions des classes populaires au débat politique ? En 2012, si 32 % des ouvriers demeurent sans diplôme, c'est 28 points de moins qu'en 1987. Sur la période, la part de bacheliers a été multipliée par 5 pour atteindre 20 %. La diffusion massive de la culture scolaire a-t-elle permis aux ouvriers et aux employés de davantage se saisir du débat politique ? Réalisées tous les deux ans depuis 2002, les différentes vagues de l'ESS ne donnent pas vraiment les moyens de répondre à cette question car leur profondeur temporelle demeure limitée. Les données permettent néanmoins d'esquisser une cartographique du rapport au politique parmi les classes populaires.

Une auto-exclusion forte parmi les employés des services

Nous avons construit une échelle de participation au jeu politique qui témoigne du degré de politisation des enquêtés (ou pour le dire négativement, d'auto-exclusion du jeu politique) à partir des réponses aux trois questions suivantes :

Vous intéressez-vous beaucoup, assez, peu, pas du tout à la politique?

Est-ce qu'il vous arrive de penser que la politique est si compliquée que vous ne pouvez vraiment pas comprendre ce qui se passe (jamais, rarement, de temps en temps, souvent, très souvent)?

Trouvez-vous difficile ou facile de vous faire une opinion sur les problèmes politiques (très difficile, ni difficile ni facile, facile, très facile)?

Le score des individus sur cette échelle est ramené de 0 à 10 et l'alpha de Cronbach témoigne d'une bonne corrélation entre ces trois dimensions (0,66). Plus le score est élevé, plus il témoigne d'une participation forte au débat politique. Si l'on considère le score moyen des 15 catégories d'employés et d'ouvriers présentés plus haut, deux pôles semblent se dessiner (tableau 8), même si la faiblesse de certains effectifs appelle des commentaires pour le moins prudents.

Du côté d'une auto-exclusion relativement plus forte, on retrouve les employés des services qui obtiennent le score moyen le plus faible, accompagnés des manœuvres de l'industrie et du bâtiment, et à un degré moindre des salariés de la restauration et des vendeurs. La nomenclature ISCO permet de distinguer deux types d'employés des services à la personne, en théorie en fonction de leur niveau de qualification. En réalité, il s'agit en grande partie d'une distinction entre les employés du soin à la personne (assistantes maternelles, aides à domicile pour les personnes âgées) et les employés de ménage et d'entretien. Considérés ensemble, ces deux groupes correspondent d'assez près à la PCS 56 (personnels des services directs aux particuliers) utilisée dans la partie concernant la participation électorale. Ici, les titulaires de ces deux types d'emploi au service des particuliers figurent parmi les moins intégrés politiquement, avec des scores moyens inférieurs à 4.

Tableau 8. Score d'intégration au jeu politique

Employés « non qualifiés » des services à la personne (entretien)	3,7
Employés « qualifiés » des services à la personne (soin)	3,85
Manœuvres de l'industrie et des transports	3,96
Cuisiniers et serveurs	4,01
Vendeurs et caissiers	4,11
Ouvriers de l'assemblage et conducteurs de machines	4,23
Salariés agricoles	4,25
Ouvriers du bâtiment	4,44
Employés administratifs du privé	4,52
Employés de réception, guichetiers	4,6
Employés administratifs du public	4,67
Ouvriers de la métallurgie	4,67
Ouvriers de l'artisanat d'art et de précision	4,72
Employés de la sécurité	4,82
Chauffeurs et conducteurs	5,03
Tous les autres	5,8

Source: European Social Survey, 2002-2008.

À l'inverse¹, un pôle davantage intégré semble regrouper les employés administratifs du privé ou du public, les ouvriers de la métallurgie, et de manière assez inattendue, les chauffeurs et conducteurs qui seuls obtiennent un score moyen supérieur à 5². Ces quelques indications soulignent la porosité des catégories socio-professionnelles : à l'exception de leur frange la moins qualifiée, les ouvriers se distingueraient plutôt par des scores d'auto-exclusion plus faibles que la plupart des employés des services, et notamment des services à la personne.

Afin de vérifier si cette hiérarchie subsiste au-delà des différences importantes en termes de structure par âge, sexe ou niveau de diplôme, nous estimons un modèle de régression faisant intervenir trois types de variables : les caractéristiques socio-démographiques que sont l'âge, le sexe, le niveau de diplôme, la taille de la commune de résidence, la nationalité³ et le revenu ; des variables liées au travail et à ses caractéristiques (type de contrat de travail, taille de l'établissement employeur, profession) ; deux variables portant sur le parcours professionnel des enquêtés (appartenance passée ou présente à un syndicat et expérience d'une

^{1.} La différence entre ces deux pôles est statistiquement significative (test T de différence des moyennes).

^{2.} Comment interpréter ce résultat ? Au-delà de la faiblesse relative de certains effectifs qui doivent susciter beaucoup de prudence dans le commentaire, une hypothèse est la forte exposition de ces professions aux informations de nature politique, de par leurs conditions de travail. L'écoute de la radio, en particulier, pour les chauffeurs, constitue probablement un vecteur important d'information. Des travaux récents ont ainsi montré comment l'exposition aux informations, loin de ne résulter que d'une démarche active et intentionnelle de recherche d'éléments, était assez largement tributaire des effets de l'offre médiatique. Cf. la thèse de doctorat de Charlotte Dolez, « L'écume des news : sociologie politique des usages des informations », Sciences Po Paris, 2013.

^{3.} Dans l'ESS, nous disposons de la nationalité de l'enquêté et du pays de naissance de ses deux parents. Nous avons donc construit une variable en trois modalités : nationalité étrangère, nationalité française avec les deux parents nés en France et nationalité française avec au moins l'un des deux parents nés à l'étranger. Cette dernière catégorie permet de prendre en compte, certes très imparfaitement, la situation des Français « issus de l'immigration ».

période de chômage d'au moins trois mois dans les années précédant l'enquête). Ce modèle est estimé trois fois, parmi les employés seuls, parmi les ouvriers seuls, et parmi l'ensemble des employés et des ouvriers (tableau 9).

Tableau 9. Score d'intégration politique

		Tous (N = 1 843)	Employés (N = 1 128)	Ouvriers (N = 715)
		R ² =0,1718	$R^2 = 0.2099$	R ² = 0,1519
Constante	Modalités actives	3,42 ***	3,80 ***	3,12 ***
Vague d'enquête 2002	2004 2006 2008	-0,13 0,78 *** 0,90 ***	0,001 0,97 *** 1,25 ***	-0,29 0,51 * 0, 47 *
Âge	Un an de plus	0,01 ***	0,01 **	0,01
Sexe Homme	Femme	-0,85 ***	-0,98 ***	-0,56 **
Nationalité <i>Française</i>	Étrangère Française avec au moins un des deux parents né hors de France	-0,75 *** 0,16	-0,78 ** 0,14	-0,74 * 0,21
Diplôme Aucun diplôme ou CEP	Fin de 3° ou de CAP sans diplôme CAP ou BEP Baccalauréat ou équivalent Diplôme du supérieur	0,51 *** 0,49 *** 1,02 *** 1,66 ***	0, 57 ** 0,19 0,77 *** 1,46 ***	0,45 0, 92 *** 1,46 *** 1,97 ***
Commune de résidence > 100 000 hab	Taille moyenne Zone rurale	-0,31 ** -0,34 **	-0,48 ** -0,40 **	0,01 -0,17
Activité syndicale <i>Oui</i>	Non	-0,77 ***	-0,97 ***	-0,47 *
Revenu Tiers inférieur	Tiers intermédiaire Tiers supérieur Non déclaré	0,26 * 0,40** 0,12	0,27 * 0, 22 0,25	0,19 0,73 ** -0,22
Profession	Employés administratif privé Employés administratif public	0,51 * 0,43 *	0,46 * 0,36 *	7,55
	Employés de réception Cuisiniers et serveurs	0,63 * 0,44 *	0,55 * 0,31	
	Employés des services à la personne (soin)	0,34	0,29	
	Employés à la sécurité Vendeurs Employés des services	0,24 0,47 * 0,16	0,15 0,42 * <i>Référence</i>	
	à la personne (ménage) Chauffeurs	0,75 **		0,89 ***
	Salariés agricoles Manœuvres industrie	0,41 Référence		0,39 Référence
	Ouvriers du bâtiment Ouvriers de la métallurgie	0,39 0,43 *		0,39 0,58*
	Ouvriers de l'artisanat d'art Ouvriers de l'assemblage	0,57 * 0,22		0,56* 0,19

Source: European Social Survey.

Autres variables contrôlées : religion, type de contrat de travail, taille de l'établissement, expérience du chômage.

^{***} au seuil de 1 ‰, ** au seuil de 1 %, * au seuil de 5 %.

L'effet massif du niveau de diplôme constitue un premier résultat sans surprise. À autres caractéristiques contrôlées, 2 points séparent les ouvriers ayant fréquenté l'enseignement supérieur de ceux qui ont au plus le CEP et la différence est de 1,5 point parmi les employés. On retrouve également un effet important du sexe car, au-delà de la division sexuée du travail qui règne parmi les emplois d'exécution, les femmes employées ou ouvrières se distinguent par des taux d'auto-exclusion significativement plus élevés que les hommes exerçant les mêmes professions. Outre un effet de l'âge (le score d'intégration progresse avec l'âge), il faut mentionner l'effet de la nationalité : si le fait d'avoir l'un au moins des deux parents nés à l'étranger ne semble pas modifier significativement les attitudes, il en va autrement de la nationalité à proprement parler.

En effet, les ouvriers et les employés étrangers s'auto-excluent significativement plus que les Français. Il faut enfin souligner l'effet significatif du niveau de revenu (déclaré au niveau du ménage), car l'auto-exclusion semble diminuer à mesure qu'il s'élève. Ces résultats confirment le lien classique et toujours étroit entre les différents types de ressources des individus et le degré de politisation.

Second résultat, les variables liées aux caractéristiques du travail ou au parcours professionnel des enquêtés ne permettent pas de supposer l'existence d'effet significatif du type de contrat de travail, de la taille de l'établissement ou de l'expérience du chômage. En revanche, l'appartenance (passée ou présente) à un syndicat fait significativement grimper le score de politisation (avec un effet particulièrement marqué parmi les employés où la différence est de l'ordre de 1 point, contre 0,5 point parmi les ouvriers).

Enfin, troisième résultat, même en contrôlant l'effet de toutes les dimensions mentionnées plus haut, des différences significatives subsistent entre les 15 types de professions. Parmi les employés, le clivage persiste entre le monde des bureaux, de l'accueil du public et de la vente d'une part, et celui des services d'autre part. Qu'il s'agisse du soin ou de l'entretien, c'est notamment la position des employés des services à la personne qui demeure la plus dégradée, ainsi que celle des employés de la sécurité. Parmi les ouvriers, outre le score élevé des chauffeurs mentionné plus haut, on retrouve un score significativement plus élevé pour les ouvriers de la métallurgie et pour les ouvriers de l'artisanat d'art et de précision. Lorsque le modèle est estimé parmi l'ensemble des employés et des ouvriers, ce sont bien les manœuvres de l'industrie et des transports qui obtiennent, toutes choses égales par ailleurs, le score moyen le plus faible. Toutefois, les employés des services à la personne ou de la sécurité n'obtiennent pas de score significativement supérieur, tandis que les ouvriers de la métallurgie se situent à des niveaux comparables à ceux des employés administratifs.

Comment interpréter ces résultats? Les employés des services à la personne, comme ceux de la sécurité, exercent leur profession de manière solitaire, sans bénéficier de collectif de travail au sens fort du terme. Certes, ils peuvent jouir d'une relative autonomie au travail dans la mesure où la hiérarchie est fréquemment absente du lieu de travail (c'est le cas de la plupart des employés des services qui exercent au domicile des particuliers), mais paral-lèlement, ils travaillent seuls, isolés, souvent sans collègues. À l'inverse, les ouvriers de la métallurgie, et de l'industrie plus généralement, évoluent souvent dans des grandes entre-prises, sont intégrés dans des relations interpersonnelles avec des collègues et bénéficient de la présence de syndicats sur leur lieu de travail. L'examen de notre échantillon d'ouvriers en fonction de la taille de l'entreprise confirme plutôt cette hypothèse. Les ouvriers du bâtiment sont essentiellement des maçons, peintres, couvreurs, électriciens ou plombiers. Une petite

moitié d'entre eux travaille dans des entreprises de moins de 10 salariés. À l'inverse, 55 % des ouvriers de la métallurgie sont salariés dans des entreprises de plus de 100 salariés.

L'opposition entre isolement au travail et intégration dans un collectif ne suffit probablement pas à expliquer ces différences non négligeables, résistant aux déterminants classiques, entre les différents univers professionnels. Toutefois, dans la mesure où une partie du rapport au politique se noue dans le cadre professionnel, dans les interactions avec les collègues et avec la hiérarchie, son importance ne doit pas être minorée¹.

*

Le premier objectif de ce travail était de contribuer au débat sur le rapport au politique des classes populaires. Nos résultats suggèrent que l'analyse en termes de ressources demeure tout à fait valable : les différents types de capitaux culturels et économiques restent décisifs pour rendre compte de la politisation des employés et des ouvriers. De ce fait, les classes populaires constituent bien un ensemble hétérogène, traversé par des clivages qui ne devraient pas être minorés. Les données sur la participation électorale ont ainsi montré que des différentiels de participation importants existent entre les différentes catégories d'employés et d'ouvriers. Il est important de souligner que ces différences ne peuvent pas être uniquement expliquées par le poids des caractéristiques socio-démographiques puisqu'elles persistent lorsque ces dimensions sont contrôlées. En réalité, nos résultats soulignent la nécessité de prendre en compte le poids des univers professionnels. L'intégration dans un collectif de travail stable et constitué favorise la participation politique. Le monde de l'industrie, malgré son déclin numérique rapide, demeure en partie un monde de la grande entreprise d'où les syndicats ne sont pas absents, ce qui contribue à la politisation de ses salariés. À l'inverse, l'isolement professionnel de la plupart des employés des services à la personne les prive de cet élément important de socialisation politique. De la même manière, le déficit de participation qui persiste parmi les salariés en emploi temporaire souligne en creux l'importance d'une insertion durable dans des collectifs de travail stables². Si le diplôme, l'âge, le sexe ou le revenu constituent des ressources décisives, l'intégration professionnelle en est une autre car son absence éloigne du politique. Elle permet de comprendre pourquoi des fragments des salariés d'exécution que tout inviterait à penser en termes de domination (des ouvriers de la métallurgie travaillant dans un secteur exposés à une concurrence internationale exacerbée) figurent parmi les plus politisés au sein des espaces populaires. Ces résultats soulignent alors l'importance de continuer à réfléchir au codage des professions, et notamment parmi les salariés subalternes. Si cet article ne traite que de l'abstention, les liens posés entre les univers professionnels et le rapport au politique constituent probablement un enjeu pour comprendre l'orientation du vote, a fortiori dans un contexte où la montée des partis populistes d'extrême droite en Europe est sans cesse mise en relation avec la déstabilisation des classes populaires.

^{1.} Guy Michelat, Michel Simon, « Déterminations socio-économiques, organisations symboliques et comportement électoral », *Revue française de sociologie*, 26 (1), 1985, p. 32-69. Le rôle du travail comme instance de socialisation politique et lieu de politisation est souligné dans beaucoup de travaux. Pour un éclairage récent, cf. par exemple Ivan Sainsaulieu, Muriel Surdez (dir.), *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin, 2012.

^{2.} Ce lien entre les modalités de l'intégration professionnelle et les attitudes politiques est effectué dans de nombreux travaux. Cf. par exemple Serge Paugam, « Formes d'intégration professionnelle et attitudes syndicales et politiques », Revue française de sociologie, 40 (4), 1999, p. 715-751.

Le second objectif de ce travail était de contribuer à la compréhension du processus de stratification sociale interne aux classes populaires. La mobilisation d'échantillons de grande taille a permis de mettre en évidence l'ampleur des différences et des clivages qui les traversent. En matière de participation électorale ou d'auto-exclusion du champ politique, la frontière entre employés et ouvriers apparaît d'ailleurs bien poreuse tant la situation de la frange la moins qualifiée des employés des services à la personne apparaît dégradée. En plus de leur fragilité socio-économique (précarité de l'emploi, pénibilité des conditions de travail, émiettement du temps de travail, multiplicité des employeurs, absence de réel accès à la formation et donc de perspectives de carrière véritables), leur isolement dans le travail, souligné plus haut, les rend presque invisibles politiquement. Or, parmi les employés et les ouvriers, ce sont eux qui voient leur part augmenter le plus fortement au sein de la population active. Entre 1987 et 2012, le nombre de salariés classés par l'Insee parmi les « personnels des services directs aux particuliers » est passé de 1,2 million à 2,2 millions. Parallèlement, le nombre d'emplois d'ouvriers de l'industrie, qualifiés ou non, est passé de 3,5 à 2,5 millions. Paradoxalement, alors même que le niveau d'éducation de la population active s'est considérablement élevé, les dynamiques de l'emploi pourraient ainsi venir contrarier les bénéfices attendus en termes de citoyenneté ou de participation au débat politique, en tout cas parmi les salariés d'exécution.

— Camille Peugny

Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris VIII, **Camille Peugny** est chercheur au Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA-CSU) et chercheur associé à l'Observatoire sociologique du changement de Sciences Po Paris. Ses travaux portent sur la mobilité sociale, les inégalités entre les générations et leurs conséquences politiques. Il a récemment publié *Le destin au berceau*. *Inégalités et reproduction sociale*, Paris, Seuil, 2013 ; (avec Cécile Van de Velde) « Repenser les inégalités entre les générations », *Revue française de sociologie*, 54 (4), 2013, p. 641-664 ; (avec Léa Morabito) « Les chemins de la précarité », dans Céline Braconnier, Nonna Mayer (dir.), *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 51-78. Ses travaux actuels portent sur les recompositions internes aux classes populaires en Europe (Université Paris VIII, CRESPPA-CSU, 59-61 rue Pouchet, 75849 Paris cedex 17, <camille.peugny@univ-paris8.fr>).

Annexe : les déterminants de la non-inscription sur les listes électorales

Probabilité de ne pas être inscrit sur les listes électorales

		Coefficient	Erreur-standard
Constante	Modalités actives	0,46 ***	0,008
Âge	Un an de plus	-0,002 ***	0,0001
Sexe			
Homme	Femme	-0,01 ***	0,002
Diplôme	CEP	-0,04 ***	0,005
Aucun	BEPC	-0,05 ***	0,004
	BEP/CAP	-0,06 ***	0,003
	Bac général	-0,08 ***	0,004
	Bac technologique/	-0,09 ***	0,004
	professionnel		
	Supérieur	-0,09 ***	0,004
Immigré			
Oui	Non	-0,26 ***	0,005
Commune	40 000 (111)	0.05 ***	
< 10 000 habitants	> 10 000 habitants	0,05 ***	0,002
CS de l'emploi Agents de	Policiers et militaires	-0,01 *	0,005
service de la fonction publique	Employés administratifs du privé	0,003	0,003
	Employés de commerce	0,01 **	0,004
	Employés aux services aux particuliers	0,02 ***	0,003
	Ouvriers qualifiés de l'industrie	0,006	0,004
	Ouvriers qualifiés de l'artisanat	0,02 ***	0,004
	Chauffeurs	0,02 ***	0,005
	Ouvriers qualifiés de la manutention	0,02 **	0,006
	Ouvriers non qualifiés de l'industrie	0,02 ***	0,004
	Ouvriers non qualifiés de l'artisanat	0,03 ***	0,004
	Ouvriers agricoles	0,04 ***	0,007
Contrat de travail	CDD/Intérim	0,009**	0,003
CDI	Autre	-0,01 **	0,004
R ² = 0,0807			

Source: enquête Participation électorale 2012 (Insee).